Synthèse des commentaires du public

Consultation du 15/12/2022 au 05/01/2023 relative au projet d'arrêté relatif à la mise en œuvre d'une expérimentation portant sur le traitement des eaux ménagères par des installations d'assainissement non collectif constituées de filtres à broyat de bois.

38 commentaires ont été déposés lors de cette consultation.

L'ensemble des commentaires est favorable à la mise en place d'une expérimentation portant sur le traitement des eaux ménagères par des installations d'assainissement non collectif constituées de filtres à broyat de bois. Ces commentaires indiquent que l'expérimentation est attendue depuis longtemps.

Il convient toutefois de noter que:

- 20 commentaires soulignent le manque d'ambition du projet. Il est notamment mis en avant que le nombre de projets sélectionnés (30) ne permettraient pas d'appréhender la diversité des contextes géographiques et climatiques et des sols.
- 6 commentaires portent sur le dimensionnement du filtre à broyat de bois. Ils indiquent notamment que l'utilisation de filtre à broyat de bois peut réduire le risque de surdimensionnement. Ils s'interrogent également sur le dimensionnement prévu dans le projet d'arrêté.
- 3 commentaires s'interrogent sur le processus de sélection des dossiers ainsi que sur le suivi opérationnel des projets. Il est notamment mis en avant que le processus de sélection des dossiers ainsi que la périodicité du suivi n'apparaissent pas dans l'arrêté.
- 2 commentaires renvoient au contexte des DROM mais aboutissent à des conclusions différentes. Le premier indiquant que l'expérimentation sera adaptée aux contextes tropicaux, le second s'inquiétant de l'interdiction de l'utilisation de bois exotique.
- 2 commentaires s'interrogent sur la manière dont les contrôles seront effectués par les SPANC. Le premier s'interroge sur la mise en place d'une liste spécifique des points de contrôle, le second s'interroge sur la gestion des dossiers.
- 1 commentaire porte sur l'intégration des recommandations de l'ANSES au projet d'arrêté.